



COMMUNE DE BULLET

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- qu'une seule liste comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Madame Fabienne Dégailler, née le 29 mai 1970, originaire de Prilly, domiciliée à chemin des Combettes 12 à 1452 Les Rasses, **élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :



La secrétaire :

Bullet, le 7 avril 2026